

Le CIF : femmes et formation

entretien avec **Jeanine GUIGUE**

Ecart d'identité : *Qu'est-ce-que le CIF ?*

Jeanine GUIGUE : Le CIF, ou plutôt C.I.D.F c'est le Centre d'Information de Droits des Femmes de l'Isère. C'est une association loi 1901 qui a été créée pour mieux informer les femmes dans deux domaines : le domaine juridique — droit de la famille mais aussi droit de la consommation, droit du bâtiment, droit du logement, etc. — et le domaine professionnel : quels métiers, quelles filières et quelles formations pour y arriver. Ce sont les deux missions de base à partir desquelles nous avons développé des services particuliers : un service d'orientation avec le BAIE (bureau d'accompagnement individualisé à l'emploi). Nous avons aussi un service d'accueil pour les femmes d'origine étrangère. En effet, quand nous recevons jusqu'à 20 personnes dans l'après-midi, nous n'avons pas toujours assez de temps pour bien comprendre la demande des femmes qui ont du mal à s'exprimer en français, nous avons donc estimé nécessaire de leur réserver une plage horaire qui est financée par le Fonds d'Action Sociale, le jeudi après-midi. Le CIDF de l'Isère a été créé à Grenoble en 1975, c'était un des premiers CIDF de France. Nous avons aussi un service d'auto-documentation, service frappe machine, etc. Le CIF a aussi développé un secteur de recherche emploi-formation en lien avec les partenaires économiques

et les institutions et administrations concernées par les problèmes d'emploi et de formation. Voilà les principales missions du CIF.

E.d'I. : *Accueillez-vous beaucoup de femmes immigrées ou issues de l'immigration ?*

J.G. : Moins qu'il y a quelques années. Nous recevons des femmes qui sont essentiellement envoyées par des services sociaux. D'abord, l'immigration s'est ralentie, mais je crois aussi que sur Grenoble, les femmes d'origine étrangère connaissent mieux les structures existantes. Cependant, venir au CIF constitue souvent pour une femme la première démarche en dehors du quartier. Cela reste très important car souvent elles doivent prendre un moyen de transport... Elles n'ont pas toujours une demande précise — certaines viennent au CIF "parce que l'assistante sociale lui a demandé de venir" — mais je pense que pour les assistantes sociales, c'est pousser les femmes à faire une démarche, à aller vers plus d'autonomie.

E.d'I. : *Quel est le profil de ces femmes : âge, scolarité, nationalité, primo-arrivantes ou déjà installées ?*

J.G. : Depuis quatre ans que je m'occupe de ce secteur, je trouve qu'il y a eu une évolution, surtout depuis deux ans, et le contexte économique y est sûrement pour

beaucoup. Et puis le profil des femmes qui arrivent en France joue aussi : les femmes sont plus jeunes : 30-35 ans pour la plupart, ou en tout cas entre 25 et 38 ans. Souvent, elles ont été scolarisées dans leur pays d'origine au moins jusqu'au CM2, à peu d'exceptions près, et beaucoup ont déjà travaillé. Je pense en particulier aux Marocaines et aux Turques, beaucoup ont déjà travaillé dans leur pays d'origine, elles connaissent le travail en usine. Et puis les structures de quartier se sont développées, en particulier les ateliers de recherche d'emplois. Mais les communes ne disposant pas de ce genre de structures continuent à nous envoyer un public de femmes plus âgées.

En ce qui concerne les primo-arrivantes, nous en recevons très peu. Celles que nous recevons sont surtout des femmes algériennes ou turques et elles arrivent souvent avec la même demande : "je voudrais comprendre comment ça se passe en France". Ce sont des femmes qui arrivent dans un nouveau milieu et qui veulent comprendre comment fonctionnent les administrations, les institutions, les réseaux etc. C'est une démarche très intéressante, et relativement récente.

Les nationalités des femmes que nous recevons sont variées, mais ce sont majoritairement des femmes maghrébines. Ensuite viennent les femmes turques, et enfin — à de faibles proportions — des femmes en provenance de pays très divers : Amérique Latine, Asie



du Sud-Est, Afrique Noire, Madagascar, Ile Maurice,... et puis aussi bien sûr depuis 1990 des femmes en provenance d'Europe de l'Est. En revanche, nous recevons très peu de femmes portugaises.

E.d'I. : Quelle est la demande des femmes que vous recevez ? Demande d'insertion ou demande d'apprentissage ? Besoin économique ou besoin social ?

J.G. : Pour une petite minorité, c'est une demande d'insertion. Une demande d'apprentissage, je dirais oui, mais de plus en plus une demande d'apprentissage du français liée à l'emploi. Ce sont des femmes qui ont plusieurs enfants à l'école, qui ont peur du chômage, dont le mari est de plus en plus souvent à la retraite — en particulier pour les Algériennes car la différence parfois importante d'âge dans les couples fait qu'elles ont un époux à la retraite —, ou un mari invalide, qui ont des grands enfants au chômage... C'est vraiment de plus en plus pour un besoin économique, surtout depuis trois ans, et donc elles se disent qu'en apprenant le français, elles auront plus de chances de trouver un emploi. Peut-être aussi que les besoins sociaux sont plus pris en compte par les structures de quartier, les Conseillères en Economie Sociale et Familiale, etc. A signaler, l'intérêt d'une double permanence, Accueil Femmes Etrangères et Permanence Juridique, qui permet

souvent de résoudre ensemble des questions relatives au droit — droit de la famille notamment.

E.d'I. : Quelles sont leurs demandes de formation et vers quelles formations le CIF oriente-t-il les femmes immigrées ?

J.G. : La plupart du temps, elles arrivent avec une demande de perfectionnement en français + emploi. Elles veulent savoir comment s'y prendre, où aller pour suivre ce genre de formation. De plus, leur demande est souvent celle d'un stage rémunéré, ce qui est bien évidemment le reflet de la situation économique actuelle. C'est très rarement une demande de formation professionnelle ou de formation qualifiante car cela leur paraît souvent un objectif trop lointain, mais elles veulent apprendre à mieux parler et lire le français car aujourd'hui, même dans les emplois de nettoyage, les employeurs leur demandent de savoir lire le nom des produits d'entretien, les modes d'emplois, etc.

Les trois quarts des demandes sont donc des demandes d'apprentissages du français. Pour les rares demandes d'alphabétisation, nous orientons souvent vers les Point Clé, ou dans des AIF quand il y en a, mais aussi à l'IFRIS, à l'atelier ECLER (MPS), quelquefois dans des Cours de Quartier (AEFTI, ASSFAM, Greta Sud-Isère...). Quand les femmes ont déjà un niveau d'études plus élevé (Bac,...) nous les orientons vers un travail

d'orientation afin de faire un bilan professionnel.

E.d'I. : Quel est le type d'emplois demandés par les femmes ?

J.G. : Majoritairement des emplois de nettoyage, et en tout cas des emplois non qualifiés. Mais beaucoup de femmes marocaines et turques demandent des emplois en usine, car souvent elles ont déjà travaillé en usine au Maroc ou en Turquie, et souvent même plusieurs années. Les femmes asiatiques et certaines femmes africaines demandent des emplois en couture, car c'est souvent à ce métier qu'elles ont été formées. Les emplois demandés sont donc souvent différents selon la nationalité d'origine. ■

*Propos recueillis par
Anne LE BALLE*

Contact : Centre d'Information Féminin de l'Isère. 9, rue Raoul Blanchard 38000 GRENOBLE

* Conseillère professionnelle au CIF Grenoble.

« — Alice : Voulez-vous me dire s'il vous plaît, quelle direction je dois prendre ?

— Le chat : Cela dépend dans une large mesure de là où vous voulez vous rendre. »

Lewis Carroll - "Alice au Pays des Merveilles"